



## Applicabilité du mécanisme ISD à partir du 1<sup>er</sup> avril 2025 : Guide complet

Le régime de taxe sur les biens et services (Goods and Services Tax - GST), entré en vigueur en Inde le 1<sup>er</sup> juillet 2017, a profondément transformé le paysage fiscal du pays. L'un de ses apports majeurs est la possibilité pour les entreprises de récupérer le crédit de GST déductible (Input Tax Credit - ITC), permettant ainsi d'éviter la double imposition. Au fil du temps, le système GST a évolué pour devenir plus cohérent et plus favorable aux entreprises, notamment grâce à des mécanismes d'optimisation du crédit d'impôt.

L'un de ces mécanismes est celui d'*Input Service Distributor* (ISD), autrement dit une structure centrale de ventilation de GST, essentiel pour les groupes opérant sur plusieurs sites à travers l'Inde et qui centralisent l'achat de services tout en opérant sous plusieurs numéros GSTIN (*GST Identification Number*) dans les différents États du pays. Les changements subvenus dans le système ISD depuis le 1<sup>er</sup> avril 2025 modifient en profondeur la manière dont les entreprises multi-établissements (ayant plusieurs identifiants GST sous un même numéro fiscal - PAN) devront gérer la répartition de l'ITC pour les services communs utilisés par différentes unités ou entités commerciales.

### Fondamentaux du mécanisme ISD

Le mécanisme ISD permet à une entreprise opérant à travers plusieurs établissements (chacun ayant un numéro GSTIN distinct) de centraliser l'achat de certains services (juridiques, informatiques, etc.) et de répartir l'ITC correspondant entre ses différentes unités commerciales.

Par exemple, considérons une entreprise avec plusieurs succursales réparties dans différents États en Inde. Si l'entreprise centralise l'acquisition de services juridiques, de services informatiques ou de tout autre service commun pour toutes ses succursales, il se peut que chaque succursale ne puisse pas revendiquer l'ITC pour les taxes payées sur ces services. Dans de tels cas, le siège social peut s'enregistrer en tant qu'ISD et distribuer l'ITC aux succursales en proportion de leur chiffre d'affaires ou selon d'autres critères spécifiés dans la loi. Bien sûr, des obligations de conformité et des procédures spécifiques doivent également être suivies dans le cadre de ce processus.

Contrairement à une immatriculation GST classique, un enregistrement ISD n'a qu'un seul objectif : répartir le crédit d'impôt sur les services communs acquis.

## ISD vs Refacturation intra-groupe

Depuis la mise en place du GST en 2017, le mécanisme ISD coexiste avec une autre approche : la refacturation intra-groupe / facturation croisée entre entités distinctes (*Cross Charge*). Beaucoup d'entreprises ont opté pour cette dernière, considérée comme plus souple administrativement. Voyons de plus près comment cette pratique fonctionne.

Prenons un cas concret : Une entreprise opère via plusieurs succursales en Inde et reçoit une facture pour des services informatiques via son établissement de Delhi (GSTIN Delhi), qui centralise les services pour l'ensemble de l'organisation en Inde. Idéalement, l'entreprise s'enregistrerait en tant qu'ISD et distribuerait l'ITC entre les différentes succursales en fonction des services consommés. Cependant, plutôt que de passer par un enregistrement ISD, l'entreprise choisit de récupérer l'ITC à Delhi, puis de refacturer aux autres établissements concernés en appliquant la GST appropriée. De cette manière, l'entreprise contourne le processus formel de l'ISD en utilisant le mécanisme de facturation croisée. Cela est similaire à un transfert de biens inter-établissements et reste complètement dans le cadre légal.

Cette pratique est devenue assez répandue, principalement pour réduire la charge de conformité associée au système ISD : nécessité d'un enregistrement distinct, dépôt mensuel du formulaire GSTR-6, respect de formules d'allocation strictes pour la distribution de l'ITC, etc. Cela ajoute une couche de complexité et des obligations de conformité que de nombreuses entreprises cherchent à éviter.

Toutefois, la Circulaire n° 199/11/2023-GST, publiée le 17 juillet 2023 par le *Central Board of Indirect Taxes and Customs* (CBIC), a précisé que cette pratique de facturation croisée ne serait autorisée que jusqu'au 31 mars 2025. À compter du 1<sup>er</sup> avril 2025, l'utilisation du mécanisme ISD deviendra obligatoire pour la répartition des services communs. Cela signifie-t-il la fin du mécanisme de refacturation intra-groupe ? Pas exactement. Pour les services générés en interne (par exemple, des salariés d'un établissement fournissant un service à un autre établissement), le mécanisme de facturation croisée restera applicable.

Principales différences entre le mécanisme de l'ISD et celui de la Facturation croisée :

ISD	Facturation croisée
Couvre uniquement les services	Couvre les biens et les services
Applicable aux services communs reçus de fournisseurs externes.	Applicable aux biens ou services fournis d'une unité commerciale à une autre.

L'enregistrement en tant qu'ISD est obligatoire.	Un enregistrement distinct est requis pour l'unité commerciale.
Doit déposer le formulaire GSTR-6 pour se conformer aux obligations et suivre les procédures de distribution de l'ITC.	Aucune exigence de conformité distincte.

## Points clés du mécanisme ISD à compter du 1<sup>er</sup> avril 2025

L'enregistrement ISD devient obligatoire, avec les éléments suivants :

- (i) L'ITC disponible doit être distribué au cours du même mois ;
- (ii) Le montant d'ITC distribué ne peut pas excéder le montant d'ITC disponible ;
- (iii) L'ITC éligible et l'ITC non éligible doivent être distribués séparément ;
- (iv) Répartition distincte des montants d'ITC par type de taxe (CGST, SGST, IGST) ;
- (v) Méthode de répartition :

ITC disponible pour distribution	Destinataire dans le même État	Destinataire dans un autre État
IGST	IGST	IGST
CGST	CGST	IGST
SGST	SGST	IGST

- (vi) L'ITC attribuable à un établissement (GSTIN) spécifique doit lui être attribué ;
- (vii) L'ITC attribuable à plusieurs établissements (GSTINs) doit être distribué en fonction du chiffre d'affaires ;
- (viii) L'ITC doit être distribué même aux établissements ou branches non immatriculés ;
- (ix) En cas de distribution excessive : émission d'un avoir (*credit note*) ;
- (x) En cas de complément d'ITC : émission d'une facture supplémentaire (*debit note*) ;
- (xi) Les services soumis à la GST autoliquidée (*Reverse Charge Mechanism*) doivent également faire l'objet d'une ventilation via l'ISD. Concrètement, l'établissement principal (celui qui reçoit la facture et règle la GST due au titre de l'autoliquidation) émet ensuite une refacturation interne à destination de l'ISD. Ce dernier est alors responsable de redistribuer l'ITC entre les établissements concernés, en fonction de leur utilisation ou selon les critères définis.

## Plan de mise en œuvre au 1<sup>er</sup> avril 2025

- (i) Identifier les établissements destinés à recevoir les factures de services communs à partir du 1<sup>er</sup> avril 2025. Centraliser au maximum les services communs pour éviter de multiples immatriculations ISD.

- (ii) Enregistrer les établissements concernés en tant qu'ISD.
- (iii) Informer les fournisseurs qu'à partir du 1<sup>er</sup> avril 2025, les factures de services communs devront être adressées à l'ISD (et non au GSTIN standard). Mettre à jour les accords avec les fournisseurs en conséquence.
- (iv) Pour les factures de services soumis à la GST autoliquidée, s'assurer que l'établissement concerné (GSTIN) paie la taxe et transfère ensuite l'ITC à l'ISD pour distribution.
- (v) Veiller à ce que l'ITC soit réparti le mois même de sa disponibilité.

### Défis liés à la mise en œuvre

- (i) Charge administrative accrue : enregistrement séparé et nouvelles déclarations.
- (ii) Mise en place d'un système rigoureux de suivi des factures et s'assurer que la distribution de l'ITC se fait le mois où les factures sont disponibles pour la distribution. Si l'ITC n'est pas distribué dans le délai prévu, il sera impossible de le réclamer ou de le transférer.
- (iii) Obligation de répartir l'ITC même aux établissements non enregistrés. Cela constituera un coût pour l'entreprise.
- (iv) L'ITC doit être distribué en fonction du chiffre d'affaires de l'année fiscale précédente. Dans les cas où le chiffre d'affaires de l'année précédente n'est pas disponible pour une entité particulière, le chiffre d'affaires du trimestre précédent doit être utilisé. Toutefois, si ni le chiffre d'affaires de l'année précédente ni celui du trimestre précédent ne sont

disponibles, la loi ne prescrit pas de méthode spécifique pour la distribution de cet ITC.

- (v) Étant donné que le transfert de l'ITC par l'ISD ne peut pas être effectué pour les biens, il est impératif de réaligner le processus commercial afin d'éviter une perte de droit à déduction pour le GSTIN récipiendaire.

### Conclusion

Alors que le nouvel exercice financier 2025-2026 débute, le mécanisme ISD s'apprête à connaître d'importants changements, ce qui représente un défi majeur pour les entreprises, en particulier celles opérant dans plusieurs États, qui devront examiner attentivement et s'adapter aux évolutions des dispositions de la GST liées aux exigences de l'ISD. Ces changements pourraient avoir un impact direct sur la manière dont les entreprises gèrent et distribuent leur ITC, rendant indispensable une planification proactive pour garantir la conformité et l'optimisation fiscale.

Pour garantir une transition fluide et le maintien de la conformité avec la réglementation GST, les entreprises, y compris celles disposant déjà d'un enregistrement ISD, doivent élaborer un plan de transition complet. Ce plan ne doit pas seulement porter sur les ajustements opérationnels requis par les nouvelles dispositions de l'ISD, mais également intégrer une planification structurée des achats : révision des processus d'approvisionnement, adaptation des accords fournisseurs, suivi des échéances, et réorganisation des flux internes. Un tel processus sera essentiel pour rationaliser la distribution de l'ITC, réduire les perturbations dans les activités de l'entreprise et garantir une conformité totale avec le nouveau cadre réglementaire de la GST.



**Sundeep Gupta**

Accounting & Business Support  
[sundeep.gupta@bakertilly.in](mailto:sundeep.gupta@bakertilly.in)



**Lakshay Chhabra**

Accounting & Business & Support  
[lakshay.chhabra@bakertilly.in](mailto:lakshay.chhabra@bakertilly.in)



**Léa Parmentier**

French Desk  
[lea.parmontier@bakertilly.in](mailto:lea.parmontier@bakertilly.in)

[Lien vers les autres articles](#)

*\*Destiné à l'usage exclusif des clients et du personnel du cabinet*